

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6408>



Elèves allophones dans l'Yonne : une réalité disparate loin des discours officiels

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: jeudi 6 octobre 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

12H d'enseignement spécifique en Français langue seconde, c'est un droit pour les élèves arrivés sur le territoire français depuis moins d'un an. Mais dans nos collèges de l'Yonne, on en est souvent bien loin !

Seuls 5 collèges bénéficient d'une véritable UPE2A et des heures qui en découlent alors que les élèves EANA (Elève Allophones Nouvellement Arrivés) sont présents dans nos classes quel que soit l'établissement et que nous les accueillons avec des dispositifs bien en-deçà de ce que le droit leur accorde dans les textes, que ce soit en termes d'horaires ou en termes d'enseignants réellement formés à cet enseignement spécifique.

Dans certains établissements du nord de l'Yonne ou bien à Joigny ou Auxerre, on comptabilise de nombreux élèves allophones depuis longtemps, mais désormais des collèges comme Tonnerre ou Clavel à Avallon accueillent de nombreux élèves allophones (30 à Clavel !). Ailleurs, quelques moyens sont donnés mais pas de façon homogène et pérenne. **La FSU n'a de cesse de réclamer les moyens d'enseignement auxquels ces élèves ont droit.** Elle attire aussi l'attention sur les situations de précarité extrême de certains de ces élèves, notamment les Mineurs non accompagnés ou ceux dont les familles ont vu leurs demandes d'asile refusées. A ce titre, la FSU soutient la pétition concernant la famille Hovhannisyan menacée d'expulsion et dont les enfants sont scolarisés au collège de Tonnerre et au lycée Fourier.

<https://www.change.org/p/pour-que-la-famille-hovhannisyan-obtienne-sa-demande-d-asile>